



*Ensemble, bâtissons  
une Afrique prospère*

# ACADEMIE DE PRINTEMPS EMGN 2024

**PRESENTATION DU FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN  
(FSA)**





*Ensemble, bâtissons  
une Afrique prospère*

# **STRATEGIE PARTENARIALE DU FSA AVEC LES FONDS NATIONAUX DE GARANTIE**



# SOMMAIRE

## I. PRESENTATION SOMMAIRE DU FSA

## II. PARTENARIAT AVEC LES FNG: MOTIVATIONS, MODALITES ET LECONS A TIRER



# **BREVE PRESENTATION DU FONDS DE SOLIDARITE AFRICAINE (FSA)**



## REPERES HISTORIQUES ET QUELQUES INFORMATIONS GENERALES

**Mars 1975 :** Décision de créer le Fonds de Solidarité Africain par les Chefs d'Etats des pays francophones

**Décembre 1976 :** Signature de l'accord constitutif du FSA

**Septembre 1979 :** Démarrage des activités avec siège à Niamey (au Niger) et 14 pays membres, tous francophones

**Décembre 2008 :** Révision de l'Accord Constitutif: Le statut panafricain est réaffirmé, par-delà les frontières linguistiques

*(La crise financière de 2008 retarde un peu la concrétisation de cette nouvelle ambition et dimension panafricaine)*

### **Capital (augmentant à chaque nouvelle adhésion) :**

A date, il s'établit à XOF 182,3 milliards (environ à 300 millions \$US; en "paid up capital")

Approbations annuelles (1,3 milliards USD en moyenne sur 2022 et 2023)

**Capital visé à terme (15 ans):** XOF 3 000 milliards (équivalent à 50 milliards \$US)

**Notation financière internationale:** Baa1, perspective stable (par Moody's)

**Notation financière régionale :** AA+ , perspective positive

(par GCR, member de Moody's)

**Certification qualité :** Certifié ISO 9001: 2015



**2016-2020** : Réformes internes majeures pour moderniser les processus organisationnels, enrichir la gamme de produits, renforcer les capacités financières, etc. (Résultats : Notation, Certification)

**2021-2025** : Plan NEW FRONTIER 2025 : Concrétisation progressive de la transformation du FSA en une institution financière véritablement panafricaine, jouant un rôle clé dans la construction d'une Afrique prospère, intégrée et pacifique.

**Dans ce cadre:** Adhésion déjà effective de sept nouveaux Etats membres et d'une banque régionale de développement faisant passer le nombre d'Etats membres de 14 à 21 (Nouveaux Etats membres: Mauritanie, Guinée, Cap – vert, Comores, Congo, Gambie et Libéria ). Deux autres Etats sont à la fin du processus d'adhésion (Maroc et Sierra Léone)

## Nouveaux Etats et IFI Membres depuis 2021

- Mauritanie (2021)
- Guinée (2022),
- Cap – vert(2023)
- Comores(2023)
- Congo(2023)
- Gambie(2023)
- Libéria (2023)
- BDEAC (2023)
- Maroc (2024)
- Sierra Léone (2024)



En juin 2024, il est  
prévu que le  
Conseil des  
Gouverneurs du  
FSA entérine  
l'adhésion au FSA  
du Royaume du  
Maroc et de la  
Sierra Leone



**Statut Juridique :** Le FSA est une institution financière internationale créée pour offrir des instruments permettant la mobilisation des financements des investissements, ces derniers étant considérés comme le pilier du développement économique de ce qu'on appelait les Pays en Voie de Développement (tous les membres africains du FSA au moment de sa création)

**Le FSA et la Garantie:** Parmi ces instruments, la garantie occupait une place de choix, aux côtés toutefois de la bonification et du refinancement. Raison pour laquelle le FSA n'a pas été appelé « Institution de garantie ». Plus tard (vers les années 1990), la garantie s'imposera comme instrument principal d'intervention du FSA en transformant ce dernier en une Institution de garantie



**Couverture géographique, actionnariat et stratégie opérationnelle:** Le FSA a la particularité d'être une institution de garantie supranationale (plusieurs Etats actionnaires et pas nécessairement avec les mêmes priorités sectorielles) alors que la majorité des institutions de garantie sont plutôt nationales (hormis MIGA, AGF et FAGACE + quelques autres structures). Même avant l'actuelle expansion géographique, le FSA comptait en son sein des pays en Afrique de l'Ouest (UEMOA), en Afrique centrale, en Afrique de l'Est et même dans l'Océan Indien.

- Il y a donc une difficulté intrinsèque à avoir un alignement à une priorité économique (nationale) comme c'est le cas pour les FNG (exportation, industrialisation, tourisme, logement social, innovation, population à faible revenu, etc.)
- Fonds de garantie inter-étatique, le FSA est appelé à adopter une stratégie opérationnelle hybride (nationale et régionale) avec une finalité duale (un objectif de viabilité et de pérennité financière dans un contexte de financement poussif, d'une part et d'autre part, un objectif d'impact significatif sur la transformation structurelle des Economies des pays membres conformément à sa mission statutaire)



Dans le cadre de cette expansion panafricaine, il y a un alignement avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et depuis 2023, le FSA a le statut d'institution observateur à l'Union Africaine.



Le FSA est en train de construire un p  
opérationnel avec la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement des High 5 de la Banque. Mais en particulier, les projets/programmes AFAWA, Banques des jeunes, Desert to power, etc.



Le FSA collabore également avec AUDA NEPAD, en particulier dans l'accompagnement des projets du PIDA.



En plus des banques commerciales et de développement (partenaires naturels du FSA), d'autres institutions intervenant sur la scène économique africaine collaborent aussi avec le FSA telles que la CEA, AFREXIMBANK, le SG ZLECAF, la BADEA, SHELTER AFRIQUE, etc.



United Nations  
Economic Commission  
for Africa



# FONDS DE SOLIDARITE AFRICAIN : 21 ETATS MEMBRES DANS 7 COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES AFRICAINES. BIENTOT LE MAROC ET LA SIERRA LEONE VIENDRONT AGRANDIR ENCORE LA FAMILLE DU FSA



2. Burkina Faso (CEDEAO, CENSAD)
3. Burundi (CEEAC, COMESA, CAE)
4. Cap-Vert (CEDEAO)
5. Centrafrique (CENSAD, CEEAC)
6. Comores (COMESA, SADC)
7. Congo (CEEAC)
8. Côte d'Ivoire (CEDEAO, CENSAD)
9. Gabon (CEEAC)
10. Gambie (CEDEAO, CENSAD)
11. Guinée (CEDEAO)
12. Guinée Bissau (CEDEAO, CENSAD)
13. Libéria (CEDEAO, CENSAD)
14. Mali (CEDEAO, CENSAD)
15. Maurice (COMESA, SADC)
16. Mauritanie (UMA)
17. Niger (CEDEAO, CENSAD)
18. Rwanda (COMESA, CAE)
19. Sénégal (CEDEAO, CENSAD)
20. Tchad (CENSAD, CENSAD, CEEAC)
21. Togo (CEDEAO, CENSAD)



## II. PARTENARIAT DU FSA AVEC LES FNGs



# POURQUOI CE PARTENARIAT



\_\_\_\_\_ A A \_\_\_\_\_ A A \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ r » » \_\_\_\_\_ » \_\_\_\_\_ A A j A » \_\_\_\_\_ » »  
A » A » j » r » A A \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ j » » r » » j \_\_\_\_\_ » r » » A » i » \_\_\_\_\_

**Mission: c**

»



# POURQUOI CE PARTENARIAT?

- ❑ La réalisation de la Vision et de la Mission du FSA exige d'augmenter ses interventions sur des activités à fort impact économique et social (appui aux PME, industrialisation, ...) et surtout, un alignement aux priorités nationales des pays membres
- ❑ C'est ainsi que le FSA a initié plusieurs chantiers dans ce sens comme l'Initiative PME, le Projet commerce intra-africain avec ZLECAF, le projet infrastructures avec AUDA-NEPAD, ... tout en s'assurant de maintenir les deals habituels (opérations de garantie plus ou moins rentables), indispensables pour sa viabilité financière



# POURQUOI CE PARTENARIAT?

- ❑ **La stratégie répond aux besoins exprimés par les Etats membres. Ceux-ci demandent un accompagnement professionnel pour la conception et la mise en place d'institutions de garantie nationale pour étoffer l'écosystème financier national face à des défis de financement des PME, de création d'emplois, de diversification économique, de promotion de l'inclusion financière, etc. (Plusieurs pays nous ont sollicité à cet effet: RCOI, Burundi, Mali, Maurice, ...)**
- ❑ **Les FNGs est un relais opérationnel pour le FSA ( atteindre des entreprises de taille plus petite, acteurs de terrain, relais commercial, ...)**
- ❑ **Le FSA constitue pour les FNGs, un assistant technique et financier, mais aussi un contre-garant (ou un co-garant) leur permettant de servir des acteurs locaux d'une taille plus élevée**



# POURQUOI CE PARTENARIAT?

- ❑ **Grâce au partenariat FSA-FNGs:**
  - **L'action du FSA est alignée aux stratégies de développement national (secteurs priorités par le Gouvernement)**
  - **L'action du FSA est démultipliée**
  - **Le FNG se professionnalise**
  - **Ses moyens financiers augmentent**
  - **Sa crédibilité auprès du secteur bancaire se renforce**



# MODALITES DE CE PARTENARIAT

- ❑ **Prise de participation au capital des FNGs (non systématique)**
- ❑ **Membre du Conseil d'Administration**
- ❑ **Assistance technique ponctuel**
- ❑ **Opérations conjointes dans le cadre d'un accord de partenariat opérationnel ou non**
- ❑ **Ces opérations conjointes sont soit des:**
  - **Des grosses opérations où le FSA couvre la plus grande partie du risque, soit en contre-garantie ou en co-garantie (sorte de « réassurance »)**
  - **Des opérations pour lesquelles le FNG joue le rôle d'apporteur d'affaires et où c'est le FSA qui couvre la totalité de l'opération**



# QUELQUES PARTENARIATS AVEC LES FNGs

- ☐ AFGC
- ☐ FONGIP
- ☐ SGG
- ☐ FIGA-Burundi
- ☐ FIGA-Congo
- ☐ FARE
- ☐ Etc,



# SUCCES, DEFIS ET PERSPECTIVES

- ❑ La quasi-totalité des partenariats noués ont connu un succès (qui s'affirme de jour en jour): Cas du FGSP, AFGC, FONGIP, FIGA-Burundi, etc.
- ❑ Certains partenariats ont trainé à produire des résultats probants suite à des contraintes internes aux pays (FNG en RCI avec une réforme politique, FNG au Burundi en cours de restructuration pour une plus grande efficacité, ..)
- ❑ Le fait que les FNG soient des entités détenues à 100% par l'Etat peut parfois être une source de lenteur dans la prise de décision
- ❑ De façon générale, des défis existent mais ils sont surmontables
- ❑ Comme perspectives, le partenariat FSA-FNGs est appelé à se renforcer dans l'avenir. C'est un des axes stratégiques importants pour la réalisation de la mission du FSA
- ❑ Avec les enjeux actuels (révolution numérique, impératif à l'adaptation aux réalités climatiques, les dynamiques géopolitiques –crise violente & migration clandestine,...)





*Together build a  
prosperous africa*

